

# Inscriptions des élèves à l'école de St Vulbas

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de St Vulbas pour l'année 2025-2026 (rentrée de septembre 2025), voici les démarches à effectuer et les documents à prévoir.

Pour l'inscription de votre enfant, vous devez remplir la fiche de renseignement (recto et verso) et fournir les photocopies :

- du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- du carnet de santé (pages concernant les vaccins)
- d'un justificatif de domicile à Saint-Vulbas

Pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école cette année, vous devrez fournir également un certificat de radiation.

Ce dossier complet devra être rendu lors d'une des permanences qui auront lieu la semaine du 17 au 21 mars, lundi 17 de 9h00 à 17h45, mardi 18 de 16h20 à 17h45, jeudi 20 de 9h00 à 17h45 et vendredi 21 de 16h20 à 17h45.

La visite des locaux se fera en juin.

Merci de me contacter par mail ou par téléphone ( de préférence le lundi) pour fixer la date de votre venue à l'école.

**Voici les coordonnées de l'école:**

Tel : 04.74.61.52.57

E-mail : ce.0011287u@ac-lyon.fr

Site de la caisse des écoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr/>

La caisse des écoles est un organisme dépendant de la mairie, qui s'occupe des affaires scolaires et périscolaires (cantine, transport...)

Vous trouverez sur le site de nombreux documents : Fiche de renseignements, Règlements intérieur, feuilles d'inscription à la cantine, menus, comptes-rendus, etc...

ainsi que toutes les informations administratives concernant l'école et la Caisse des Ecoles.

Mme TENAND, directrice de l'école

